

**Lettre d'engagement sur l'acquisition et le démantèlement des véhicules non autorisés à être dédouanés objet de l'avis de vente aux enchères publiques sous condition**

**n°..... du....**

Je soussigné .....  
Demeurant à.....  
Titulaire de la pièce d'identité n° .....  
Délivrée à .....le .....agissant : (1).....  
Représentant de la société ..... NIF/RCS .....

M'engage par la présente à :

1. Respecter scrupuleusement les classes du cahier de charge faisant partie intégrante des conditions liées à la soumission relative aux ventes aux enchères sous conditions objet de l'avis de vente n°..... **du ....**
2. Payer le montant correspondant, une fois mon offre retenue, par virement bancaire au compte de Monsieur le Receveur des Douanes de Toamasina port dans **les deux jours ouvrables qui suivent la date de l'adjudication;**
3. Respecter les normes de sécurité et les normes environnementaux exigées par l'Administration et l'Autorité portuaire sur les travaux exécutés à l'intérieur du port : port de gilet et EPI – autorisation SMMC pour les matériels – autres mesures à demander à la SPAT/SMMC
4. Dégager les produits obtenus après le démantèlement des véhicules du parc de la SMMC et des sites dans un **délai de trente (30) jours après la date de l'adjudication.** A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, du lot en question ;
5. Obtenir les autorisations nécessaires pour l'utilisation sur le territoire national des éléments soumis à des réglementations particulières, appareils de climatisation, ...
6. Accepter que le lot en question non enlevé dans le délai susvisé demeure à mes risques : sa détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à ..... Le.....  
Signature légalisée.

Au nom de la société que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont confiés (joindre les documents justificatifs de date récente).